

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1141>



L'inconscient : problématiser à partir du mot

- EXERCICES ET NOTIONS

- Exercices et bibliographie sur L'INCONSCIENT

Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2020

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

Sommaire

- [L'inconscient, un concept-limite](#)
 - [Métopsychoologie](#)
 - [Le principe d'inférence](#)

INconscient : un préfixe qui introduit une « opposition », voire une rupture :

- [-] opposition et contradiction
- [-] opposition et apposition
- [-] opposition et complément
- [-] opposition et conflit
- [-] opposition et négation

L'inconscient est-il par cette « négation » :

1. - la manifestation d'une crise du sujet et du jugement ?
2. - travail du négatif, un hors-champs de la conscience, sa révélation ? (métaphore de la camera obscura)
Cependant le risque est de substantialiser l'inconscient. (et la conscience)
3. - L'autre du conscient ou son fond, sa profondeur. (Plotin, Augustin)
4. - Une structure ? (Piaget) Une substance ?
5. - Une hypothèse ?
6. - Un donné : muet, indicible, détaché du conscient, introduisant à une autre logique du sens et appelant un travail herméneutique ? (Ricoeur)
7. - Une force (Schopenhauer)
8. - Un négatif (exemples photographiques)

La difficile conceptualisation de l'inconscient

L'inconscient, un concept-limite

[-] [L'inconscient, un concept-limite](#) Cahiers philosophiques

Laurence Kahn, Psychanalyste. Membre titulaire de l'association Psychanalytique de France

L'inconscient, instance constituée par le refoulé ou bien valence qualitative de faits psychiques que la conscience ne se représente pas, demeure d'un bout à l'autre de l'oeuvre de Freud un postulat construit par inférence. C'est à partir du traitement de la surface psychique que sont bâtis le concept-limite de pulsion et la théorie de l'inscription des traces mnésiques, fondements des opérations intrapsychiques, aujourd'hui controversés au chapitre de la logique des causes. De la critique de Wittgenstein à l'usage freudien des termes de catégorie et de schème, entre kantisme approximatif et réflexion critique sur la mythologie métopsychoologique, sont ici abordées les conditions et les limitations qui ordonnent la connaissance de l'inconscient et sa possible universalisation.

Métopsychoologie

Le principe d'inférence

Métapsychologie, chapitre « L'Inconscient »

Traduction de Jean Laplanche et J. B. Pontalis

Gallimard, 1968, pp. 71-73

Si l'on fait ce pas, il faut dire que tous les actes et toutes les manifestations que je remarque en moi et que je ne sais pas relier au reste de ma vie psychique doivent être jugés comme s'ils appartenaient à une autre personne et que l'on doit les expliquer en leur attribuant une vie psychique. L'expérience montre aussi que, si, dans le cas de la personne propre, on refuse de reconnaître certains actes comme psychiques, on s'entend fort bien à interpréter ces mêmes actes - c'est-à-dire à les intégrer à l'ensemble du psychisme - chez les autres. Manifestement, il y a ici un obstacle spécifique qui détourne notre recherche de la personne propre et l'empêche de parvenir à une connaissance correcte de celle-ci.

Or, ce procédé d'inférence, appliqué, en dépit de la résistance intime, à la personne propre, ne conduit pas à la découverte d'un inconscient, mais, pour s'exprimer plus correctement, à l'hypothèse d'une autre, d'une seconde conscience, unie dans ma personne à celle qui m'est connue. Seulement, la critique trouve ici l'occasion justifiée de faire quelques objections. Premièrement, une conscience dont le propre possesseur ne sait rien est encore quelque chose de différent d'une conscience étrangère, et l'on peut se demander si, après tout, une telle conscience, à laquelle fait défaut le caractère le plus important, mérite encore discussion. Qui s'est montré réticent à admettre un psychique inconscient ne pourra s'estimer satisfait si on lui propose à la place une conscience inconsciente. Deuxièmement, l'analyse indique que les processus psychiques latents individuels, que nous inférons, jouissent d'un haut degré d'indépendance réciproque, comme s'ils n'étaient pas en relation les uns avec les autres et ne savaient rien les uns des autres. Nous devons donc être prêts à admettre en nous, non seulement une seconde conscience, mais aussi une troisième, une quatrième, peut-être une série infinie d'états de consciences, qui nous sont tous inconnus et qui ne se connaissent pas entre eux. Le troisième argument à considérer, le plus sérieux, c'est que, comme nous l'apprend l'investigation psychanalytique, une partie de ces processus latents possède des caractères et des particularités qui nous apparaissent comme étranges et même incroyables et qui vont directement à l'encontre des propriétés de la conscience que nous connaissons. Nous sommes par là fondés à modifier l'inférence que nous avons appliquée à la personne propre : elle ne prouve pas qu'il y a une seconde conscience en nous, mais qu'il existe des actes psychiques qui sont privés de conscience.